

musicologues, employés de musée et autres spécialistes dans le domaine des arts, notamment ceux qui sont invités par des organismes artistiques de l'un ou de l'autre pays pour y enseigner ou y donner des cours magistraux. Il est entendu que le pays d'envoi assume les dépenses de voyage aller-retour et que le pays d'accueil assume les frais de déplacement à l'intérieur de son territoire, les frais de séjour et, le cas échéant, les honoraires ou les frais prévus dans les contrats individuels conclus entre les parties concernées;

8. Pour la période visée par le présent programme, la partie canadienne envisage les activités suivantes en matière de tournées en URSS:

- a) un danseur soliste en 1987;
- b) un ou deux ensembles musicaux en 1987;

La partie soviétique prend note du fait que le groupe Fraser and Friends (14 musiciens) a fait une tournée en URSS en septembre 1986 grâce à une subvention du ministère des Affaires extérieures en prévision de la reprise du programme actuel d'échanges et que la partie canadienne la considère comme faisant partie du programme actuel;